Bourse Michel-Champagne pour la formation en archivistique (cycles supérieurs)

Description et critères d'admissibilité

Fonds : Les BOURSES MICHEL-CHAMPAGNE POUR LA FORMATION EN ARCHIVISTIQUE proviennent du Fonds Michel Champagne – DGDA pour la formation en archivistique constitué pour marquer les célébrations du 50e anniversaire de la Division de la gestion de documents et des archives (DGDA) de l'Université de Montréal et du 25e anniversaire de service continu à la DGDA de Michel Champagne, archiviste à la division. Monsieur Champagne s'est consacré pendant ces 25 années aux archives historiques de l'Université de Montréal et a participé à la formation des archivistes par l'accueil et l'encadrement de nombreux stagiaires, notamment, en provenance de l'EBSI.

Description : Cette bourse d'excellence est offerte aux étudiants et étudiantes inscrits à l'EBSI au programme de M.S.I. ayant choisi de s'orienter en archivistique, ainsi qu'aux étudiants et étudiantes inscrits au programme de Doctorat en sciences de l'information dont le projet doctoral touche l'archivistique.

Montant : **une** (1) bourse de **1 000 $**

Critères d'admissibilité[1]

- Être inscrit(e), au statut « plein temps », à un des programmes de cycles supérieurs de l'EBSI, soit la M.S.I. ou le Ph.D.
- Avoir complété minimalement 24 crédits de cours dans son programme de maîtrise, ou avoir réussi l'examen général de synthèse au doctorat.
- Avoir choisi d'orienter ses études en archivistique (dans le cas de la maîtrise) ou avoir proposé un projet touchant l'archivistique (dans le cas du doctorat).

Critères d'évaluation

- L'excellence des résultats scolaires dans l'ensemble des cours de la M.S.I. ou du Doctorat en sciences de l'information complétés à ce jour (50 %).
- La qualité du texte décrivant l'orientation des études pour la suite de la maîtrise ou du doctorat en articulation avec sa vision de carrière (professionnelle ou recherche) en archivistique (50 %).

Documents constitutifs du dossier de demande

Le dossier de candidature (adressé à la direction de l'EBSI) doit contenir les pièces suivantes :

1) Une lettre de présentation de la demande.
2) Un texte d'un maximum de 500 mots décrivant l'orientation des études pour la suite de la maîtrise ou du doctorat en articulation avec sa vision de carrière en archivistique.
3) Une copie à jour du relevé de notes du programme de M.S.I. ou de Doctorat en sc. de l'info (les relevés Synchro sont admissibles).

Instructions de soumission

Modalités : le dossier, à l'intention des membres du comité des bourses, est envoyé à l'adresse suivante en mentionnant dans l'objet le titre de la bourse

Destinataire :	bourses@ebsi.umontreal.ca
Objet :	Bourse Michel-Champage pour la formation en archivistique (cycles supérieurs)
Nomenclature du fichier :	nomprenom_bourseMichelChampagneCyclesSup_2025

Date limite : vendredi 28 mars 2025[2]

Les demandes seront étudiées en toute confidentialité.

---

1 Les bourses d'excellence de l'EBSI ne sont pas cumulables.

2 Les demandes de bourses devront avoir été reçues à cette date avant 17h.